

La place accordée (ou à accorder) aux familles dans la co-construction du parcours de leur enfant.

Intervention du 15 mai dans le cadre des rencontres partenariales

Clermont-Ferrand

Présentation de l'intervention :

En partant des différents concepts que forme ce titre complexe, l'intervention sera dépliée, à la manière d'un voyage. Au cours de ce voyage, les mots représenteront autant d'étapes, de moments de respiration, ponctués de vignettes cliniques que j'ai pu récolter au gré de mes interventions auprès des professionnels du secteur social et médico-social. Ainsi, nous nous arrêterons sur la question de « la place », du mot « accorder », de celui de « co-construction ». Nous nous interrogerons sur « la notion de famille » pour esquisser une approche qui relie liens du sang et liens du cœur. Nous nous efforcerons de comprendre ce qu'implique « la question du parcours » comme nouveau paradigme de l'action sociale et de son corollaire, le projet. Enfin, dans une perspective systémique et critique, nous tisserons ces morceaux de pérégrination pour dégager une vision globale et articulée.

1-La notion de place : Etre à sa place, tenir sa place, garder une place, être en place, mettre et remettre à sa place, remettre en place, faire place nette, ne pas tenir sa place, ne pas tenir en place... L'étymologie du mot « place¹ » nous ramène à une multiplicité d'emplois : c'est un mot d'origine indoeuropéenne qui se rattache à de nombreux termes exprimant la largeur, l'étendue. C'est généralement l'endroit où se déroule l'action. Ce mot désigne la partie déterminée d'un espace, d'un lieu où quelque chose peut être fait ou mis où quelqu'un peut se mettre. Alors, s'agit-il de faire une place à la famille dans un contexte où elle n'en a pas ? Je pense au nombre de personnes présentes autour d'une table pour évoquer la situation d'un enfant. S'agit-il de lui donner ou redonner une place ou de la remettre à sa place dans le sens de lui signifier sa position dans une sorte de hiérarchie sociale ? S'agit-il de lui indiquer, de lui prescrire sa place, avec une conception relativement rigide ? Ou bien faire « place » c'est-à-dire ouvrir un espace², sans assignation à priori ? Place à la famille ! Place aux familles Qu'en est-il de la place qu'on leur assigne dans le cadre du projet pour l'enfant ? La notion de travail avec les familles penche de mon point de vue résolument du côté de l'espace à créer et à ouvrir, d'une réflexion jamais complètement déterminée. Est-il question qu'elles prennent une place dans un déroulé, une procédure bien calée ou envisage-t-on d'inventer à chaque fois, dans une part d'inattendu, d'imprévisible ?

¹ Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey. 2000

² Un espace dans lequel on en viendrait presque en tant qu'intervenant à s'éclipser, à se mettre de côté ?!

Vignette 1 : dans un IME les familles sont invitées au moment de la réunion de projet. A la fin de la réunion, elles sont conviées à rejoindre l'ensemble des professionnels qui ont élaboré, proposé le projet. Dans la plupart des cas, ces familles sont mises dans la situation de devoir accepter (ou donner leur aval) ce qui a été conçu, pensé, réfléchi en dehors d'elles. Elles sont à la fois et dans le même temps informées et consultées, pas toujours partie prenante.

2-« Accordée » ou « à accorder » : c'est mettre en harmonie. C'est accepter de donner quelque chose à quelqu'un, de lui octroyer ce qu'il a demandé ou désiré. Le Larousse indique également que c'est reconnaître, concéder ou attribuer une qualité à quelqu'un ou à quelque chose. C'est avoir telle ou telle attitude à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose : on accorde sa confiance. Reconnaître, admettre que quelque chose est vrai ; « je vous accorde que » dans le sens que je reconnais que vous avez raison. Mais c'est aussi accorder un instrument, c'est-à-dire régler la justesse d'un instrument...Pour autant, accorder n'est pas donner, il y a une sorte d'examen, de réflexions, de réserve. Cette place n'est donc pas donnée d'emblée.

3-Les familles : quand on parle de familles, de quoi s'agit-il ? Question concrète également : qui va-t-on inviter pour le projet de l'enfant ? Que sont les familles aujourd'hui dans notre société ? Y a-t-il des manières contemporaines de faire famille ?

Voyage au pays des familles. Les derniers Présidents de la République ont montré successivement, l'ampleur des changements en cours concernant la famille. Le Président actuel présente les enfants et petits-enfants de son épouse qu'il nomme ses enfants et petits-enfants de cœur comme si c'était « normal ». Ces familles sont-elles la nouvelle norme sociale et signent-elles d'autres rapports humains ? Quelles sont les évolutions de la famille ? Apportent-elles des éléments nouveaux, importants sur notre manière d'envisager l'Homme ? Est-ce que ces évolutions signifient un basculement dans les normes sociales et notre humanité ? Ou comme on l'entend parfois, est-ce la fin de la civilisation ?

Campons quelques évolutions sociologiques majeures et significatives concernant les familles : augmentation des séparations et des divorces, augmentation des familles monoparentales, augmentation des familles recomposées, visibilité plus grande des familles homoparentales. On observe aussi une évolution de la notion d'autorité, des rôles et places des hommes et des femmes, des pères et des mères. Le modèle asymétrique de l'après-guerre est contesté dans les années 70 avec la mise en place d'une démocratie familiale. Montée en puissance du souci de soi, liberté individuelle, demande d'égalité à l'intérieur de la famille, redéfinition de la place des femmes, mêmes droits sociaux aux parents. Montée en puissance de l'enfant comme sujet, autonomie, affirmation de ses droits. Déclin de l'autorité parentale coercitive. Montée du dialogue. On peut aussi souligner l'émergence de la question du trans genre qui questionne les modèles identitaires et sexués et bousculent nos

représentations sur ce qu'est un homme et une femme, un père et une mère. Pour Martine Segalen³, l'enfant est désormais le fondateur de la famille : il confère à ses parents le statut d'adultes accomplis au lieu d'être simplement comme avant, le fils de... Ces nouvelles réalités ne doivent pas dissimuler la relative stabilité des couples ayant des enfants mineurs. En 2013, 75 % des enfants de moins de 18 ans vivent avec leurs deux parents. Pour Martine Segalen, ethnologue, « la famille reste plus que jamais une source essentielle d'entraide matérielle et de construction de soi ⁴ » : soutien des générations plus âgées, qui vivent plus longtemps et ont un bon niveau de vie, aux générations plus jeunes confrontées à la précarité. Elle souligne l'importance du lien familial qui se concrétise par la solidarité tout en respectant les valeurs de chacun. Selon elle, il y a davantage de tolérance et d'écoute entre les générations. En Europe, on estime qu'un cinquième de la population est composée de grands-parents. Ces derniers ont une position centrale dans la famille avec un rôle de pivots de la famille et de la filiation. Pour autant, même si la famille reste considérée comme le creuset des relations sociales, de la vie affective et de la construction de l'enfant.....La famille nucléaire n'est plus la seule référence⁵. On assiste à une multiplicité des configurations familiales et à une diversité des configurations relationnelles et leur visibilité croissante dans la société suscite des débats. « Il est d'autant plus difficile de définir les contours de famille qu'elle est devenue à géométrie variable, -voire incertaine- ... ». Nous connaissons dorénavant une ère de parentalités élargies, de coéducation et de co socialisation soulignent de concert Agnès Martial et Gérard Neyrand, spécialistes de la famille contemporaine, ce, même si ces adultes ont globalement peu de place dans le domaine de l'autorité parentale et de l'exercice de l'autorité parentale. **Agnès Martial, Anthropologue**, nous dit⁶ que nous confondons tout « s'occuper d'un enfant, en être le parent, avoir participé à sa procréation ». **On observe aujourd'hui un brouillage et une disjonction entre liens biologiques, liens filiatifs, liens éducatifs, liens de cœur.** Elle souligne la présence des familles adoptives, des familles avec enfants issus de la procréation médicale assistée, les familles recomposées, les familles homoparentales. Je vous invite sur ce sujet à lire un article publié dans le premier numéro de Zadig⁷ de Léonor de Recondo « nos parents sont gays ». Dans cet article qui mêle sans doute fiction et reportage, cet écrivain nous raconte l'aventure de deux hommes, de deux femmes et de deux enfants. Les deux femmes qui vivent ensemble et qui s'aiment veulent avoir chacune un enfant. Elles se mettent en lien avec une association

³ Martine Segalen. A qui appartiennent les enfants ? Taillandier. Paris 2010

⁴ Entretien Sciences humaines. De quoi héritons-nous ? mars/avril 2002.

⁵ Selon le journal Libération une enquête Insee publiée le 15 mai 2017 stipule que 71% des enfants mineurs résidant en France métropolitaine vivent dans des familles « traditionnelles » avec leurs deux parents. 29% vivent dans des schémas familiaux éclatés (2,5 millions dans des familles monoparentales et 950000 avec un seul de leur parent au sein d'une famille recomposée).

⁶ Conférence lors du colloque fédération Anef le 10 novembre 2017 à Clermont-Ferrand sur le thème Dessine moi ta famille. Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ?

⁷ Zadig. Toutes les France qui racontent la France. Numéro 1

militante de parents et futurs parents gays et lesbiens. Elles vont sélectionner un couple gay. Ils vont se rencontrer et prennent un an pour partager des moments de vie et se connaître. Ils se mettent tous d'accord pour une garde alternée. Julie et Adrien vont concevoir le premier bébé par FIV puis ce sera Isabelle et Christophe avec la même technique médicale. Cléa est le premier enfant à tous et ensuite viendra Gaspard qui aura le même statut. Les quatre adultes sont sur un pied d'égalité sauf au plan légal. Les deux enfants ont deux mamans et deux papas. La garde alternée est mise en place. Les deux couples habitent à proximité. L'auteure de l'article termine, « Etre cette famille ce n'est pas seulement un pacte, c'est aussi beaucoup de volonté. Il faut justifier ses actions, il faut les décider tous ensemble ». Au sein de ces nouvelles constellations, on assiste à une multiplication des personnes investies par l'enfant. A la question « qui sont nos parents aujourd'hui au sein de ce nouveau contexte ? » la réponse est loin d'être évidente⁸.

Dans le droit français, la filiation est conçue de manière exclusive ; elle appartient aux parents et elle détermine ensuite leur droit à éduquer l'enfant. Cette conception restrictive ne prend pas en compte un certain nombre d'évolutions des familles : il y a le cas du conjoint du parent dans une famille homoparentale (parentalité d'intention...), et globalement on note le caractère précaire des liens avec les beaux-parents. Or la filiation ne se résume pas à l'exercice de la parentalité.

Alors qu'est-ce que la parentalité ? La parentalité, c'est au fond et simplement se conduire comme un parent. Sur le plan anthropologique, on note l'aspect nourricier, du « care », la posture, tous les gestes et attitudes.

Quelle place reconnaître à des parents non statutaires ? A quel moment ces gestes de la parentalité pourraient donner lieu à la filiation ?

Plutôt que de réfléchir à un statut « beau-parental », il faudrait réfléchir, selon Agnès Martial, à une place familiale, à la parentalité additionnelle, à la pluriparentalité. Il ne faut pas figer des situations qui peuvent être très mouvantes dans le temps.. « **Le temps de l'enfance justifie des relations élargies qui ont de l'importance pour la construction des êtres** ».

Alors que la filiation est définie comme biparentale (autrement dit, un enfant ne peut avoir que deux parents et deux seulement) et exclusive dans notre société, Agnès Martial nous invite à sortir de cette vision naturaliste pour penser la parentalité dans un ensemble dynamique qui relève de la solidarité familiale : **penser la place des enfants dans un groupe de parents.** A l'inverse, nos sociétés se sont résolument inscrites dans une perspective qui consiste en un mouvement de renforcement législatif du lien parental face au mouvement de désinstitutionnalisation du lien conjugal⁹. Or ce modèle, poursuit Gérard Neyrand¹⁰ (à la disparition du couple

⁸ Agnès Martial. « Qui sont nos parents ? L'évolution du modèle généalogique. Informations sociales 2006/3 N°13 p 52-63

⁹ Gérard Neyrand. Evolution de la famille et rapport à l'enfant. Enfance et psy. 2007 N°34-p144-156

conjugal doit survivre le couple parental) est un modèle de classe, prôné par les classes moyennes et cultivées. Il souligne, d'autre part, la surestimation de la responsabilité parentale au détriment de la prise en compte des facteurs socio-économiques dans lesquels les familles¹¹ sont placées.

Alors après toutes ces considérations, au moment d'inviter la famille pour le projet, il faut se poser la question : qui fait autorité dans ce système et pour l'enfant ? Allons plus loin. Nous avons chacun dans notre vie des représentations et des vécus différents de ce qui fait famille. Si nous nous laissons vraiment aller à répondre à cette question : « Qui sont les personnes importantes pour toi et qui t'ont fait grandir ? » Nous nous apercevons, qu'au-delà de notre famille, de nos parents, bref des liens de sang, nous avons rencontré des figures, de belles personnes qui nous ont « marquées » comme on dit familièrement, qui nous ont aidées à grandir. Alors on peut se demander si on s'intéresse suffisamment à ces personnes importantes, lorsqu'on aide un adulte, un adolescent, un enfant, et si, on ne donne pas trop d'importance aux liens familiaux qui ne sont pas toujours aussi constructifs qu'on pourrait l'espérer ? « Notre famille cela devrait être les personnes que nous aimons et qui nous aiment », fait dire Jules Renard dans sa pièce de théâtre, à Poil de carotte. Un proverbe africain bien connu nous dit qu'il faut bien tout un village pour éduquer un enfant. **Alain Guyard, philosophe¹²**, énonce que la bonne autorité consiste à faire advenir l'autre c'est-à-dire qu'une bonne autorité est une autorité qui s'efface, c'est « celle que je reconnais et qui me permet de me passer d'elle »! **La bonne autorité est celle qui se retire pour faire intervenir l'autre dans l'exercice de son autonomie, de sa liberté.**

A l'heure où l'on réclame ici ou là un retour à la fermeté, il s'agirait alors davantage pour les adultes de faire autorité plutôt que d'être autoritaires, d'être également des modèles pour les enfants et les jeunes ! Et c'est aussi vrai dans le champ de la protection de l'enfance où les enfants et les jeunes peuvent investir les familles d'accueil, les travailleurs sociaux. **Il souligne alors la question des autorités électives en lieu et place des autorités imposées.** « **Il faut vivre en choisissant l'autorité que l'on s'est échu à soi-même** ». « **Il faut oser le jeu, faire le deuil de l'absolu, oser l'ajustement qui n'en finira jamais¹³** ».

Il ne s'agit alors pas d'opposer liens de sang et liens de cœur mais de les articuler autour de **la notion de personnes importantes**. Cette question est d'autant plus sensible quand les parents ne sont pas en mesure de s'occuper de leurs enfants. Qui sont alors ces adultes qui font référence, autorité, qui inspirent et font modèle pour

¹⁰ Conférence lors du colloque du 10 novembre 2017 organisé à Clermont-Ferrand par la fédération Anef sur le thème Dessine moi ta famille. Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ?

¹¹ la rhétorique sur la démission des parents dès qu'un enfant pose des actes répréhensibles a présidé à l'avènement des contrats de responsabilité parentale en 2006¹¹, suivis par les stages de responsabilité parentale prévus par la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance, soit des tentatives de pénalisation de la responsabilité parentale (Gérard Neyrand).

¹³ Conférence de Alain Guyard lors du colloque de la fédération nationale de l'ANEF le 10 novembre 2017 sur le thème « dessine moi ta famille. Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ? »

les enfants ? Qu'en est-il dans le champ de la protection de l'enfance, du secteur médico-social ? Comment ces adultes sont-ils reconnus par les responsables de la protection de l'enfance et les différents intervenants professionnels ? Très souvent les travailleurs sociaux ou médico-sociaux se limitent à la prise en compte des parents. Qu'en est-il des grands parents, à fortiori des frères et des sœurs qui sont particulièrement concernés, touchés par le handicap d'un frère ou d'une sœur ? Des beaux parents souvent investis dans l'éducation des enfants de leur compagne ou compagnon ? Plus largement s'autorise-t-on à dépasser la notion de liens de sang pour y adjoindre la notion de liens de cœur ? C'est le parti pris par Dominique Mérigot, thérapeute familial en protection de l'enfance, dès les années 80 avec la notion de famille imaginaire et de génogramme imaginaire.

Vignette 2 : dans une séance de formation, nous nous intéressons aux personnes importantes pour un jeune. Il se nomme Bryan et il est âgé de 16 ans. Son père est incarcéré. La situation familiale est difficile. Bryan est accueilli dans un foyer. Quand on s'intéresse aux personnes importantes pour lui, on peut citer outre sa mère, ses oncles paternels, l'éducatrice et le patron chez lequel il fait un apprentissage. Bryan est investi dans cette formation mais il est souvent accaparé par les soucis qu'il se fait au sujet de sa mère. Parmi les pistes de travail, nous insistons alors sur l'intérêt de mobiliser les oncles et aussi de rendre présent ce patron qui compte beaucoup pour lui. Soit de le rencontrer physiquement, soit de le rendre présent dans l'accompagnement de Bryan : « il en dit quoi M de ton projet ? Il en pense quoi ? ». L'utilisation du génogramme imaginaire¹⁴ permet de mettre en lien ces personnes importantes comme si c'était une famille. L'éducatrice peut alors se retrouver dans ce génogramme imaginaire dans la position de grand-mère. Ce n'est pas rien une grand-mère, elle peut s'occuper de Bryan mais aussi s'occuper de la mère de Bryan qui de ce fait se ferait peut-être moins de soucis pour elle et ainsi s'engagerait davantage dans son apprentissage.

4-La co-construction. Décidemment, nous vivons une époque où les « co » font légion. Co-parentalité, co-développement, co-éducation, co-socialisation... On peut dire que l'approche systémique n'est pas tout à fait étrangère au concept de co-construction, loin de là ; en effet, le constructivisme dans les années 80 stipule que la réalité se co-construit¹⁵. Dans cette idée, le thérapeute n'est pas extérieur au système, il en fait partie. Il n'est pas dans une position haute de sachant mais il co-construit l'expertise avec les personnes concernées. Puis ce terme « a fait irruption de manière récente dans le langage courant (...). En règle générale, il sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action »(...). « La co-construction désigne, de manière spécifique et dans le cadre de certains processus, la participation d'acteurs « inhabituels » compte tenu de la répartition convenue des prérogatives, des compétences et de l'expertise. Il

¹⁴ Le génogramme imaginaire. Liens du sang, liens du cœur. Dominique Mérigot, Judith Ollié-Dressayre. ESF 2001.

¹⁵ Paul Watzlawick (sous la direction de). L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme. Seuil 1996

peut s'agir d'associer les salariés à la détermination de la stratégie d'entreprise, les parents à une réforme de l'éducation nationale, les riverains à un projet de rénovation urbaine, les handicapés à la mise en œuvre de l'accessibilité, les jeunes aux politiques les concernant etc. : en somme, ceux qui figurent d'ordinaire parmi les destinataires d'actions engagées par des autorités compétentes se trouvent réinvestis de la capacité d'intervenir sur la définition de ces actions au même titre que ces autorités. Le terme de co-construction, n'ayant nulle part valeur de concept, se trouve mobilisé dans des contextes diversifiés ¹⁶». Pour Michel Foudriat, sociologue, la co-construction est « un processus reposant sur une mise en forme d'interactions entre des acteurs afin que ceux-ci élaborent au fil de leurs interactions des accords visant à rendre compatibles des définitions relatives à un changement, à un projet, à une méthode de travail. La co-construction renvoie à tous les contextes où des acteurs ayant des intérêts et des points de vue différents sont amenés à travailler ensemble pour la réussite d'un projet ou pour définir les règles d'une organisation du travail. La notion désigne toutes les démarches visant un point de vue partagé entre différents acteurs ; celle-ci ne signifie pas que tous les acteurs adoptent le même point de vue car un accord peut advenir, au cours du déroulement des échanges, à partir du moment où chacun des acteurs perçoit que les nouvelles formulations (les traductions que les acteurs proposent de la première formulation de leur point de vue) sont compatibles avec ce qu'il défend. La co-construction désigne un processus délibératif encadré par un dispositif formel et par l'intervention d'un tiers régulateur et médiateur ¹⁷». C'est concevoir ensemble, faire, s'acquitter de certaines tâches, opérations, activités. C'est faire ensemble mais aussi se répartir ces tâches, ces opérations, ces activités pour être plus efficace. Puis c'est se retrouver pour faire le point, ou bien parce que le travail à faire le nécessite.

Vignette 3 : les professionnels sont parfois confrontés au déni des parents devant les difficultés de leur enfant. Il s'agit de Marion âgée de 23 ans. Elle fréquente un service d'accueil de jour et son état psychique s'aggravant avec des manifestations d'agressivité, de colère ou de repli inquiètent les travailleurs sociaux. Le père a longtemps refusé d'entendre la nécessité que Marion puisse consulter un psy. Cette démarche a été faite mais la communication reste toujours difficile. On retrouve le sentiment de rivalité que l'on peut aussi connaître dans le champ de la protection de l'enfance, entre les parents et les professionnels lorsque le ou les enfants sont placés. Dès lors, la communication s'établit et monte en symétrie. Les professionnels ont peut-être tendance à communiquer avec le père essentiellement sur les aspects négatifs concernant Marion ; les problèmes qu'elle pose, l'inquiétude grandissante d'un passage à l'acte grave. Le terme de symétrie est assez approprié dans le sens où

¹⁶ Madeleine AKRICH, « Co-construction », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/es/dico/co-construction>

¹⁷ Foudriat Michel, « La co-construction. Une option managériale pour les chefs de service », dans : Maxime Delaloy éd., *Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social*. Paris, Dunod, « Guides Santé Social », 2014, p. 229-250. DOI : 10.3917/dunod.delal.2014.01.0229. URL : <https://www.cairn.info/le-management-des-chefs-de-service-dans-le-secteur--9782100713059-page-229.htm>

le père peut se sentir disqualifié et à son tour il disqualifie les professionnels, en se montrant méfiant, en laissant supposer qu'ils ne font pas bien leur travail. Plusieurs pistes pourraient alors être activées notamment une invitation à organiser un entretien familial avec le référent, le chef de service durant lequel l'avis de la mère serait sollicité voire même celui de la grand-mère (présente auprès de Marion) au demeurant même si cette dernière est absente physiquement. Elle en dirait quoi la grand-mère de Marion ? Cela donnerait de l'ouverture, de l'aération au système, souvent rétréci lorsqu'il y a conflit. L'autre piste consiste à demander de l'aide au père. Dans une attitude humble, dans une position basse, dire au père par exemple « nous nous sentons bloqués, en difficultés pour nous occuper de Marion, quels conseils pourriez-vous nous donner ? ». Guy Ausloss thérapeute systémicien, inventeur du travail en réseau, insiste beaucoup sur cette démarche et l'a intégré dans sa pratique. « Il part du constat que les gens auprès desquels les thérapeutes et les travailleurs sociaux interviennent ont l'habitude qu'on les prenne en charge, qu'on leur vienne en aide. Or, souligne Ausloss, quand ils se trouvent devant un intervenant qui leur dit « j'ai besoin de vous », « vous pouvez m'aider à résoudre mon problème professionnel », je n'ai jamais entendu quelqu'un me répondre « Ce n'est pas mon problème. Cherchez un superviseur. Allez revoir vos bouquins ». Au contraire, les gens se mettent à votre service et commencent à se valoriser...je leur dis simplement en quoi j'ai besoin d'eux. (...) Nous avons besoin des parents pour faire notre travail convenablement. Pourquoi ne pas leur dire ? Cela leur fait tellement de bien et c'est vrai¹⁸ ». Et Ausloss cité par Jacques Lecomte poursuit « chaque fois que vous aidez quelqu'un vous l'empêchez de s'aider lui-même. Chaque fois que vous contrôlez quelqu'un vous l'empêchez de se contrôler. Chaque fois que vous le prenez en charge vous l'empêchez de se prendre en charge (...). Apprendre à travailler avec quelqu'un à ce qu'il puisse s'aider lui-même au lieu de compter sur son intervenant, c'est tout un travail¹⁹ ». Ainsi, on évoque souvent dans le secteur social et médico-social le travail avec les familles. C'est un allant de soi qui n'est pas souvent interrogé. Qu'est-ce que signifie travailler avec les familles ? Les informer, les conseiller, les consulter, les aider, les associer, partager les avancées, les reculs, les interrogations, réfléchir ensemble à des pistes ? Quand des parents sont invités à la fin d'une réunion projet, quelles marges de manœuvre ont-ils réellement ? Y a-t-il une place pour la controverse, la délibération, le désaccord ? Peuvent-ils s'autoriser à un avis, un refus, un désaccord ? Qu'est-ce qu'on leur accorde ? Si la famille n'est pas d'accord avec les orientations du projet, le contrat s'arrête. Elle prend le risque aussi que l'enfant, le jeune n'ai plus sa place dans le service, dans l'établissement alors même qu'elle sait que les places sont rares et chères, comme on dit. Il y a alors beaucoup d'enjeux qui entourent cette place, cette co-construction. Cela suppose que les professionnels, les travailleurs sociaux puissent se décaler, ne pas rentrer en symétrie. Ne pas se dire, « puisqu'ils ne sont pas d'accord, qu'ils se débrouillent ». Il

¹⁸ Cité par Jacques Lecomte dans son ouvrage Guérir de son enfance. Editions Odile Jacob. Mai 2004.p 116

¹⁹ Ibidem

faut alors être créatif, pour effectuer ce pas de côté, pour repenser le projet avec l'aide des parents, afin que ces derniers et l'enfant aussi, s'y retrouvent.

5-Le parcours de l'enfant, du jeune, de l'adulte. Là aussi, cette notion de parcours fait partie de « ces mots valises » répandus dans les services et les institutions. Elle représente un nouveau paradigme dans un contexte de désinstitutionnalisation. La loi de 2002-2 a mis l'accent sur l'usager en tenant compte de ses attentes et de ses besoins. C'est une bonne chose. Il faut sécuriser les parcours, les fluidifier. Avec l'idée de continuité, d'étapes dans un plan cohérent et logique. La notion de parcours se rattache à toute une rhétorique, un allant de soi comme on dit en sociologie c'est-à-dire des affirmations, une doxa qui ne sont jamais ré-interrogées. Parmi ces allants de soi on y trouve, la fluidité, la continuité, quelque chose de linéaire. On peut se demander si « dans la vraie vie », nos parcours sont aussi fluides que cela. Même quand les parents dessinent une sorte de voie tracée pour leur enfant correspondant à leur projet parental, leur idéal, la vie réserve bien des surprises à ces itinéraires tout tracés. Les travaux conséquents de Vincent de Gauléjac dans le cadre de la sociologie clinique nous montrent que nos parcours peuvent connaître des bifurcations, des revirements qui ne sont pas forcément à comprendre du côté de l'échec mais de ce bricolage que nous effectuons entre l'héritage familial, l'héritage psychique, les déterminismes socio-économiques²⁰. Comme il le dit si bien, entre Freud (l'inconscient, les phantasmes) et Bourdieu (les systèmes de reproduction), il y a Sartre avec l'approche existentielle : « l'important n'est pas ce qu'on fait de l'homme mais ce qu'il fait de ce qu'on a fait de lui ». Ainsi, De Gauléjac effectue ce croisement des trois approches avec cette phrase : « L'individu est le produit de son histoire dont il cherche à devenir le sujet ²¹ ». Dans le champ médico-social, il est surtout question de parcours institutionnel avec toute une rhétorique associée « les parcours chaotiques », « les ruptures de parcours »...on entend que tel enfant ou tel jeune a mis en échec son parcours. Autre expression privilégiée ; il faut sécuriser les parcours.. Il y a aussi des gestionnaires de parcours, terme ô combien effrayant ! En référence à une étude récente effectuée au sein de la PJJ²², David Grand²³ dans son article paru dans la revue Forum évoque la situation de Lucie « quelles sont les personnes qu'elle voit en dehors de l'établissement ? Qu'est-ce qu'elle aime ? Que fait-elle durant ses fugues ? » Il en est de même pour d'autres jeunes qui ne sont évoqués dans les rapports des travailleurs sociaux qu'au prisme des difficultés de parcours dans les services et institutions. De l'avis des chercheurs ce qui est surtout évoqué dans les dossiers et rapports, ce sont finalement les difficultés des travailleurs sociaux à insérer et maintenir les jeunes dans les dispositifs. Cela donne « des individus abstraits, sans visage ». On ne sait finalement pas grand-chose d'eux.

²⁰ Vincent De Gauléjac. L'histoire en héritage. Desclée de Brouwer. Paris 1999.

²¹ Vincent De Gauléjac. « malaise dans la transmission ». Empan 2003 (N°50). P32-37

²² Recherche portée par l'ESPASS de l'IREIS en partenariat avec l'ERP pour le compte de la mission droit et justice.

²³ <https://www.cairn.info/revue-forum-2019-1-page-16.htm>. Réflexion sur la fabrique des parcours des mineurs par les intervenants sociaux. David Grand 2019. Forum. 2019/156 pages 19 à 22.

Comme le souligne David Grand, on ne sait pas mettre en relief, les autres moments, les moments positifs même de courte durée, ces moments de félicité ! S'intéresser aux personnes, à ce qu'elles aiment, à ce qui les animent, aux personnes importantes pour elle, leur donne de **l'épaisseur existentielle, de la consistance humaine**. Le parcours institutionnel ne saurait ainsi se substituer au parcours de vie, au parcours biographique. Le parcours institutionnel ne peut recouvrir toute la richesse, les fluctuations, les allers et retours dans une vie.

Vignette 4 : en séance d'analyse des pratiques, il m'arrive souvent de constater combien les informations relatives au contexte familial et de vie sont limitées. Lorsque l'on fait un génogramme, celui-ci est souvent réduit à deux générations et encore il peut manquer beaucoup d'éléments comme les métiers exercés par les parents, les déménagements... Soit ces informations ont été à un moment connues mais oubliées soit qu'elles n'ont jamais été recherchées. Dans tous les cas, elles ne sont pas actives dans le travail effectué auprès des enfants, des jeunes, des adultes et leurs familles. On peut souvent observer qu'au fur et à mesure de l'accompagnement, la richesse des informations se réduit ; confrontant les professionnels à un système rétréci, à la seule vision du quotidien au détriment d'une vision globale. L'une des pistes de travail consiste alors à inviter les professionnels à s'intéresser à nouveau à ces éléments, à aller les chercher auprès des enfants et des familles, avec la curiosité de l'ethnologue. Les familles et les enfants vivent souvent très bien le fait que nous nous intéressions à elles, lorsque cela repose sur une démarche de curiosité authentique, non intrusive.

Vignette 5 : dans un autre département, les professionnels d'un foyer occupationnel me disent que 80% des personnes qui vivent dans ce foyer n'en relèvent pas et qu'ils y sont maintenus faute de places en Mas ou dans une structure mieux adaptée à leurs problématiques médicales et de vieillissement. Qu'en est-il alors de cette validité du parcours et de sa fluidité ? Certains professionnels habitués à travailler sur l'autonomie des personnes se retrouvent dans la situation d'accompagner le vieillissement voir même la fin de vie dans un collectif et une architecture peu favorables, voire inadéquats pour ce type d'accompagnement. Ils effectuent pourtant un travail remarquable et engagé mais se trouvent confrontés à un autre modèle ou le faire doit laisser la place à l'Être avec.

Vignette 6 : La notion de parcours est associée au projet également omni présent dans notre société et le champ médico-social. Lors d'une séance d'analyse des pratiques récemment, j'ai demandé aux professionnels les informations qu'ils avaient sur le jeune, sa famille, la manière dont il était arrivé dans le service. Les voyant perplexes, je leur ai demandé si en synthèse, ces éléments d'anamnèse étaient présents. Ils m'ont répondu qu'il n'y avait plus de synthèse dans leur service mais des réunions de projets et qu'on ne parlait pas de l'histoire de l'enfant, de sa famille. Cette réponse m'a amenée à réfléchir à cette question du projet. Il m'est alors apparu que le projet pouvait se centrer sur le futur, des actions à faire, au sein d'un programme ordonnancé, dans une optique utilitariste au détriment peut-être, d'une démarche

qui consiste aussi à savoir accueillir l'inattendu, l'imprévisible, l'informel. David Grand fait observer dans son article que les formes actuelles d'organisation du travail social avec des temps de plus en plus formalisés ne permettent pas toujours la rencontre, le dévoilement. Or, ce sont souvent dans les interstices, les moments informels quand on sait les accueillir, que la rencontre, la vraie se crée. Ce peut être à l'occasion d'un déplacement en voiture, une activité, un séjour.

Vignette 7 : une équipe de prévention spécialisée que j'accompagne en APP co-organise des séjours, des activités, des voyages avec des jeunes et leurs familles issus des gens du voyage. Il me semble que ces professionnels ne sont pas uniquement dans le faire mais consacrent aussi beaucoup de leur temps et leur énergie à Etre avec, jonglant sur un fil avec ce qui se présente.

6-Pour une posture systémique ?

L'approche systémique permet d'articuler tous ces mots, tous ces concepts sur lesquels nous nous sommes arrêtés, de les tisser ensemble dans une attitude globale.

Ainsi, quel fil pouvons-nous tirer qui nous permette de dégager un sens sur le travail avec les familles, cette place à leur accorder dans le parcours de leur enfant ? Au sein de ce contexte complexe comment rassembler et dépasser ce sentiment de dispersion ? Dans ce qu'il est dorénavant coutume de citer comme les nouveaux paradigmes du secteur social, avec ses termes de projet, parcours, désinstitutionnalisation, l'usager au centre, le contrat... Comment s'y retrouver ? D'autant que ces concepts peuvent cacher des réalités de travail et des réalités de vie problématiques : je cite l'omni présence de la traçabilité, de la mesure, de l'évaluation, des procédures, le manque de structures d'aide et de réponses adaptées qui peuvent mettre les travailleurs sociaux et les familles dans une injonction paradoxale de devoir accompagner la fluidité des parcours alors que les fins de prise en charge sont-elles mêmes synonymes de rupture sans alternative, ni solution.

La démarche de co-construction figure de proue de l'idéal participatif peut représenter au sein de l'univers médico-social très protocolarisé, une attitude globale repérante. Pourquoi ? Comment ? Construire ensemble c'est aussi et surtout Etre ensemble, partager, profiter de moments qui surgissent, dans l'imprévisible²⁴. Si je fais le lien avec une expérience que je connais relativement bien, les chantiers participatifs, l'être ensemble, le partage des moments de travail, de bricolage est aussi important que la tâche à effectuer. Cette démarche de co-construction peut nous amener, sous certaines conditions, à sortir de l'asymétrie des places et des fonctions pour partager ? Si on ne l'enferme pas dans une procédure, elle peut se révéler riche et créative. C'est une attitude qui repose sur quelques règles et valeurs : favoriser le dialogue, la controverse, la réflexivité, la réciprocité et la reconnaissance mutuelle. Les personnes accompagnées et leur entourage ont des ressources, des compétences, de bonnes idées. Admettre que la diversité est une richesse sociale. La

²⁴ L'Etre surgit en effet dans l'imprévisible. C'est sa nature essentielle pourrait-on dire.

co-construction joue alors de l'espace à créer, jamais défini à l'avance, où l'inattendu, l'imprévisible ont leur place. Co-construire n'est pas seulement concevoir ensemble, faire ensemble, réfléchir ensemble, c'est aussi partager des moments de quotidiens, de convivialité, c'est ETRE ensemble, ETRE avec, dans un positionnement où le professionnel, les cadres s'engagent avec leur humanité. Partir en séjour avec des jeunes et/ou des familles, jouer aux boules, faire partie avec des bénéficiaires d'un réseau d'échanges réciproques de savoir, faire partie avec des bénéficiaires d'une chorale, préparer, concevoir une kermesse, une soirée festive...La co-construction repose et suppose une attitude professionnelle particulière que l'on peut nommer « attitude systémique ». La seconde cybernétique en approche systémique souligne cet aspect qui consiste à envisager l'intervenant, le thérapeute non comme un expert, au-dessus, mais comme partie prenante du système, en s'engageant humainement et professionnellement. Le co-constructivisme stipule que la solution au problème posé se dessine dans l'interaction entre le thérapeute, l'intervenant et la personne ou le groupe. C'est une attitude, une posture d'ouverture qui accueille l'imprévu avec humilité. L'intervenant est alors curieux de la spécificité de l'autre, de sa singularité. Il considère que rien n'est reproductible. On ne déduit jamais qu'il y a répétition même s'il y a des éléments qui nous fascinent et que l'on a tendance à considérer comme objectifs. Cette attitude suppose aussi de se décaler des lectures causalistes (problème, causes et conséquences) qu'elles soient linéaires ou circulaires. Cette attitude reconnaît le sujet qui fait mais ne se limite pas à cette dimension pour laisser place au sujet qui Est. Cette attitude peut irriguer l'ensemble des pratiques au sein d'un service et d'un établissement et peut-être présente dès l'accueil. L'accueil n'est pas l'admission. Ces deux termes sont souvent utilisés indifféremment. Or ils n'ont pas le même sens. D'autre part, on a tendance de plus en plus à institutionnaliser l'accueil. Accueillir ce n'est pas remplir l'autre, le recouvrir d'informations sur les droits et devoirs, avec des protocoles et des procédures. Il y a un temps pour une admission où l'on va formaliser un certain nombre de choses avec les parents et un temps de l'accueil. La fonction d'accueil permet de prendre son temps. C'est une dynamique, ce n'est pas un protocole, il est dépendant du contexte. L'accueil est un processus permanent. Les enfants, les autres jeunes, peuvent participer à cet accueil. On se souvient toute sa vie, les uns et les autres, des moments sensibles, importants pour nous, à l'hôpital, dans une nouvelle classe ou une nouvelle école, de la manière dont nous avons été accueillis. C'est aussi concevoir que la personne qui a besoin d'être aidée, conseillée, soutenue n'est pas réductible à cette position de demandeur mais qu'elle dispose en elle-même des ressources et des compétences. Comme le dit Ivan Boszormenyi-Nagy, thérapeute systémicien dans sa théorie sur l'éthique relationnelle ; « l'être humain tire un profit du fait de pouvoir donner à autrui » (..). « En pouvant donner à un autre, l'individu gagne une possibilité de légitimation et de satisfaction intérieure qui le motivera dans la poursuite d'actes généreux.²⁵ » Jacques Lecomte dans son ouvrage « guérir de son enfance », consacré à la résilience, démontre combien il est important dans le processus de résilience que les personnes qui ont été blessées, qui ont souffert, puissent à un moment donné, être dans une position où elles-mêmes témoignent, aident et conseillent à partir de leur propre expérience. Il cite l'exemple de Luc qui a connu une enfance malheureuse, sans

²⁵ Panorama des thérapies familiales. Sous la direction de Mony Elkaïm. Seuil 1995. P104

affection. Il connaît l'alcoolisme, la violence, la prison. Il rencontre, devenu adulte, des compagnons d'Emmaüs. Il va pouvoir connaître un début de stabilité, en aidant les autres et en se sentant utile et respecté. « Puis le réseau est arrivé dans ma vie par une assistante sociale que j'avais vu une ou deux fois pour des papiers et qui m'a fait prendre une très grande confiance en moi, en me demandant, avec d'autres gens venant dans les services sociaux, tout le temps des assistés, si on voulait bien créer une association d'échange de savoirs. C'était me donner une très grande chance que de me faire confiance comme ça. Là personnellement, je ne me sentais plus assisté, je ne ressentais pas non plus le sentiment d'assister les autres, car eux-mêmes m'apprenaient ce qu'ils savaient. J'avais enfin une petite étiquette que je pouvais afficher : je pouvais me dire « humain ». J'aurais pu marquer sur mon front, je sers à quelques chose. Je me sens à égalité, ou presque, avec les gens qui me prennent tel que je suis et qui n'installent pas de barrière, comme quelques fois les travailleurs sociaux, qui viennent pour sauver quelqu'un de la misère et qui ne pensent pas que moi, je pourrais leur être utile.²⁶ ». Ces exemples qui montrent l'intérêt et l'importance à ce que les personnes en difficultés ou en demande puissent être considérées comme ayant des choses à donner, à proposer, des ressources, rejoignent la théorie du don et du contre don. Cette théorie revient à Marcel Mauss. A partir de l'étude des peuples et de sociétés dites primitives, il rédigea en 1923-1924 un essai sur le don qui reste aujourd'hui encore une référence. Selon sa thèse, le don est créateur de lien social. De l'avis des anthropologues, le don est indissociable de notre condition humaine ; pour se développer et se construire, nous avons besoin d'échanger avec les autres. Le don posséderait un caractère inéluctable et universel. Le don permet de se développer et de vivre l'**altérité** dans le respect (soi/autre). Il est constitutif de notre identité. Nous avons besoin de recevoir et d'être reconnu, notamment par le don, cela participe à l'estime de soi. Le don comporte une dimension symbolique ; ce que l'on donne n'est jamais neutre et la manière dont on reçoit le don non plus. Le don livre ainsi du sens sur les acteurs, les sujets en présence. « Analyser le don c'est s'intéresser à ce qui circule entre les humains comme résultat de la dynamique du lien social, réel ou symbolique²⁷ ». Aussi, le refus du retour est une grande blessure. Il nie l'autre dans son existence et dans son humanité. Quand des personnes en difficultés, des patients adressent un merci à ceux qui les aident, les conseillent ou les soignent et qu'ils s'entendent dire « de rien, c'est mon travail, je suis payé pour cela ». C'est un refus de retour. Les québécois utilisent à contrario de nos habitudes un très joli mot. Quand on dit merci au Québec on s'entend répondre « bienvenue ». Je pense aussi à l'époque où jeune assistante sociale en secteur rural, je recevais des cadeaux : des cerises, une salade... Cette question des cadeaux faisait et fait encore l'objet de beaucoup de discussions dans les services sociaux. Faut-il les accepter ? Jusqu'où ? Godbout (spécialiste de la question du don) cite Simmel « nous ne remercions pas quelqu'un seulement pour ce qu'il fait (...). Nous lui sommes reconnaissants d'exister ». Marcel Mauss qui s'est particulièrement intéressé à la question du retour le dit très bien « accepter quelque chose de quelqu'un, c'est accepter quelque chose de son essence, de sa spiritualité, de

²⁶ Guérir de son enfance. Jacques Lecomte. Editions Odile Jacob. 2004

²⁷ Jacques T.Godbout. Le don au-delà de la dette. Revue du MAUSS, 2006/1 N°35 pages 91-104

son âme ; la conservation de cette chose serait dangereuse et mortelle²⁸ ». Donc il faut rendre, c'est vital. L'esprit de la co-construction et l'attitude systémique permettent selon moi de se situer dans le cycle du don et du contre don. Donner, recevoir, et donner à son tour en créant les conditions qui permettent aux personnes en difficultés ou en demande de ne pas être dans une dette négative, dévalorisante, disqualifiante, en leur donnant la possibilité de donner et donc de recevoir ce qu'elles donnent ou apportent.

Cette attitude systémique de l'ouverture à soi, à l'autre et à l'aventure humaine et existentielle suppose d'être soi-même bien campé, bien enraciné. De ne pas craindre cette forme d'engagement, d'être débordé, car ses propres blessures ont été soignées et on a pu en faire quelque chose, l'élaborer, s'en servir comme d'un levier pour aller à la rencontre de l'autre et s'ouvrir à sa souffrance.

Conclusion

Dans une société où les valeurs prônées sont la réussite, « l'invention de soi²⁹ », l'objectif à atteindre, la performance, comment renouer avec ce qui fonde notre humanité ? La vulnérabilité est assurément un risque à prendre dans la co-construction et l'attitude systémique ouverte. Et l'humilité ne se proclame pas. Elle se construit dans l'adversité. Miguel Benasayag le dit à sa manière dans les passions tristes, où il ne s'agit ni d'être fort ni d'être faible mais « d'assumer ensemble la fragilité de la vie » (Benasayag, Schmit, 2006). « **trionpher suppose de se couper de ses propres dimensions de fragilité et de complexité** » (Benasayag, Schmit page 119, 2006).

Dans cette veine, l'attitude systémique que l'on sculpte patiemment et avec persévérance, nous propose de nous relier à notre humanité.

Olivia Guérout le 8 mai 2019

Olivia Guérout, formatrice et consultante dans le champ social et médico-social, professeure de yoga

Olivia.guerout@nordnet.fr

06 84 49 16 63

²⁸ Schwering Karl-Leo, « La spirale du don en transplantation d'organes », *Recherches en psychanalyse*, 2014/1 (n° 17), p. 8-16. DOI : 10.3917/rep.017.0008. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-en-psychanalyse-2014-1-page-8.htm>

²⁹ Cité par David Grand dans son article. C'est le titre d'un livre de Jean-Claude Kaufman paru en 2004.